

## Communiqué

### **Perturbateurs endocriniens : de la sensibilisation à l'action !**

**De par nos habitudes de consommation, nos modes et lieux de vie, nous sommes toutes et tous exposés aux perturbateurs endocriniens, substances plus ou moins toxiques pour notre organisme et l'environnement. Afin de limiter l'exposition des enfants en bas âge à ces composants, un programme d'actions et de sensibilisation est mis en place dans les centres de vie infantile (CVE) lausannois.**

Les perturbateurs endocriniens sont des « substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants », selon l'OMS. Leur omniprésence dans les produits alimentaires, les jouets, l'ameublement, les accessoires, les emballages, les médicaments, l'eau, les produits d'entretien et les cosmétiques entre autres, les rend particulièrement problématiques, car difficiles à éviter. Cela dit, ils ne sont pas impossibles à limiter. Partant de ce constat, la Ville de Lausanne met en place un programme de sensibilisation qui favorise une action conjointe des pouvoirs publics et des parents des enfants, afin que chacun, à son échelle, puisse contribuer à promouvoir sa santé et celle des autres en réduisant la présence de ces substances nocives dans son environnement et dans les objets de la vie de tous les jours.

Le programme, conduit jusqu'en juin 2019, s'adresse initialement aux CVE de La Borde et de Valency. Dès cet automne, il sera diffusé à l'ensemble des crèches du réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L), c'est-à-dire, 69 établissements au total. Pour y parvenir, la démarche initiée par la Direction du Logement, environnement et architecture (LEA), en collaboration avec le Secrétariat général de l'Enfance, jeunesse et quartier (EJQ) et avec le soutien de comment-dire.ch et ToxicFree, prévoit :

- d'informer les collaboratrices et les collaborateurs des structures d'accueil de l'enfance de la problématique et surtout de leur fournir des recommandations concrètes et applicables sous la forme d'un guide pratique ;
- de travailler sur les produits fournis dans ces structures par le Service achat et logistique ville (SALV) et sur les critères d'achats y relatifs (ciblés sur les produits destinés à l'accueil de jour de l'enfance) ;
- de faire le lien avec les parents afin de les sensibiliser et de leur transmettre des conseils et astuces pour le quotidien.

Pour la réalisation du guide pratique, le projet bénéficie de l'accompagnement d'experts de la PMU, du CHUV, de l'Université de Lausanne, de la Fédération Romande des Consommateurs (FRC) et du Service des eaux. Parallèlement, le groupe « test », composé de représentants des deux crèches pilotes, du SALV et du Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE), permet de cibler les recommandations en tenant compte des contraintes du terrain et de garantir ainsi la faisabilité de leur mise en œuvre.

En matière de consommation responsable et de modes de vie en accord avec les principes du développement durable, les perturbateurs endocriniens constituent un axe important, car un changement d'habitudes est possible et pas nécessairement compliqué. C'est en recherchant l'exemplarité et en misant sur l'implication des collaborateurs concernés que la Ville de Lausanne souhaite ainsi promouvoir la qualité des lieux d'accueil des plus jeunes, générations de demain.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture, +41 21 315 52 00**
- **David Payot, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, tél. +41 21 315 62 00**
- **Julie Wuerfel, cheffe de projet développement durable et responsable de la politique publique des édifices, +41 21 315 24 41**

Lausanne, le 08.02.2019